

FICHE ACTION 3

Les élèves luttent contre le cyberharcèlement

Dans tous les établissements, des brimades, des insultes répétées sont constatées dans les lieux de vie des collégiens suite à des échanges sur internet dans ou en dehors du cadre scolaire. Ces actes répétés de violence psychologique commis avec l'intention de nuire qui caractérisent le cyberharcèlement ont un impact sur la construction identitaire des élèves. Ils peuvent avoir des conséquences irréparables sur les adolescents.

Les objectifs :

- Prévenir la violence psychologique à travers le cyber-harcèlement ;
- Éviter l'exclusion, le décrochage scolaire, l'isolement, les troubles anxio-dépressifs ;
- Faire prendre conscience aux cyber-harceleurs de leurs agissements et des conséquences sur le bien-être psychologique de leur pairs ;
- Diminuer les risques pour les élèves de devenir des victimes grâce à une meilleure connaissance des stratégies utilisées par le cyber-harceleur ;
- Permettre aux élèves de s'exprimer.

Cette action se déroule en 3 étapes : réunion de préparation avec les acteurs du projet (1 heure), interventions dans les classes (2 x 2 heures par classe) et réunion de bilan (1 heure) avec les acteurs du projet. Les adultes de l'établissement sont associés à tous les temps des interventions. Certains adultes sont particulièrement concernés : professeurs principaux, équipe médico-sociale, professeur documentaliste, conseiller principal d'éducation, professeur de technologie.

Déroulement :

Une réunion de préparation avec les porteurs du projet permet de présenter la méthodologie d'intervention. Ensuite, deux interventions de 2 heures par demi-groupe/ classe pour traiter du cyberharcèlement sont réalisées. Un café des parents d'une heure et demie sur le thème «Comment aider les adolescents à utiliser les outils numériques de façon responsable» est organisé. Puis, pour conclure, une réunion bilan avec les porteurs du projet.

Une analyse globale concernant le déroulement des interventions et le degré de satisfaction des élèves est transmise par écrit au chef d'établissement.

AROEVEN de Rouen - Rectorat
25, rue de Fontenelle
76037 Rouen Cedex
Tél / Fax : 02 35 98 01 80
Email : aroeven@ac-rouen.fr
[Http://aroeven.spip.ac-rouen.fr](http://aroeven.spip.ac-rouen.fr)

